

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES**

#### **Projet de Loi « Climat Résilience »** **Transition Énergétique : la solution c'est le camion vert**

Les professionnels du transport routier de marchandises sont particulièrement attentifs aux débats qui ont débuté ce matin à l'Assemblée Nationale sur le projet de loi « Climat & Résilience ».

La vision simpliste du projet de Loi « Climat Résilience » propose de taxer les camions pour objectif d'améliorer le bilan carbone du transport routier de marchandises. Or, les exemples Allemand et Belge ont clairement démontré le contraire. Depuis l'instauration de l'Ecotaxe en Belgique, le nombre de camions circulant sur le réseau taxé a augmenté de 6%.

Au fil des 30 dernières années, les transporteurs français ont prouvé leur investissement en faveur de l'environnement en achetant des véhicules de plus en plus performants en matière d'émission de gaz à effet de serre, sans qu'aucune autre profession ne fasse un effort similaire. Ils sont prêts à s'engager davantage.

Nous pourrions opposer que les professionnels peuvent aussi descendre dans la rue et bloquer la France pour sauver leurs entreprises de l'indigestion fiscale. Voilà un schéma ancestral de contestation, anxiogène pour le citoyen, mais qui n'apporte rien de positif dans le contexte économique du pays.

Et si pour une fois nos élus nous écoutaient ? Ce projet de loi deviendrait « Climat – Résilience – Confiance »

Confiance au dialogue, confiance à l'échange, confiance en nos professionnels ... Le transport routier de marchandises est résolument en faveur de la transition énergétique. Elle est nécessaire et doit être à la hauteur des enjeux du réchauffement climatique. Pour cela, elle exige une réelle ambition et des mesures efficaces que ce projet de loi ne porte pas.

Cette augmentation fiscale promise, va plomber davantage encore la compétitivité des entreprises du TRM par rapport à leurs collègues européens qui se frottent déjà les mains. Elle est bien loin des engagements du président de la République qui a déclaré ne pas vouloir augmenter la fiscalité des entreprises constatant que notre pays est l'un de ceux où la fiscalité est la plus lourde.

Pour faire avancer la transition énergétique, le camion ne doit plus être considéré comme le problème mais la solution. La transition énergétique passera par le camion vert, par davantage de planification dans le renouvellement du parc et par un engagement fort des constructeurs et des énergéticiens à proposer une réelle offre alternative à la motorisation diesel répondant à tous les usages et économiquement viable.

Mesdames et Messieurs, les Parlementaires acceptez de parler, acceptez d'échanger, acceptez de nous écouter, sans quoi nous serons une nouvelle fois contraints de faire valoir nos arguments à la manière ancestrale.

Au 21<sup>e</sup> siècle, à l'heure de la modernité nous sommes tous capables de beaucoup mieux.

**Contact presse :**

**Jean-Marc MONTAGNAC - Secrétaire Général OTRE/PACA**  
**06 12 45 15 83 – [otre.paca@otre.fr](mailto:otre.paca@otre.fr)**